



Revente de mes coordonnées personnelles

Par **BeaBen**, le **13/01/2011** à **22:08**

Bonjour,rrnrnJ'ai souscrit un contrat de réexpédition de mon courrier en vue d'un déménagement il y a environ 2mois. A ce moment-là, j'ai clairement indiqué en cochant une case réservée à cet effet que je refusait que la Poste revende mes coordonnées personnelles.rnEn dépit de ce refus, je reçois depuis peu des publicités à mon nom et à ma nouvelle adresse.rnJe suis très méfiante quant à l'utilisation de mes coordonnées et je refuse toujours de les communiquer pour ne pas recevoir de publicité car ceci m'importune grandement. Par contre plusieurs indications qui se retrouvent à la fois sur les publicités reçues et les enveloppes de réexpédition du courrier laissent clairement penser que la Poste est à l'origine de ces envois publicitaires.rnQue puis-je faire pour que la poste arrête la revente de mon adresse, et pour que les différentes entreprises qui l'ont maintenant en leur possession ne la redifuse pas et arrêtent de m'envoyer leur publicité?

Par **mimi493**, le **13/01/2011** à **23:51**

Vous n'avez pris aucun abonnement d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, d'internet, vous n'avez pas fait vos changements d'adresses pour les administrations (l'Etat vend aussi ses fichiers comme celui des cartes grises, c'est tout récent pour celui-là) ? pas de transfert d'abonnement quelconque (presse par exemple) ?rrnrnPour mettre en cause la responsabilité de la Poste, vous devez déjà obtenir de ceux qui vous envoient les pubs, où ils ont eu votre adresse. Et ça ce n'est déjà pas gagné. C'est David contre Goliath et si on a beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à perdre.rnrnEn plus, il suffit qu'une seule lettre portant l'étiquette de réexpédition n'ait pas été distribuée et ait été retournée à l'expéditeur pour qu'ils aient eu votre nouvelle adresse.rnrnPensez à protéger votre téléphone avec la liste rouge et le secret permanent.